

Assurance annulation Voyage

Grâce à notre assurance Annulation révolutionnaire, vous n'avez **ni motif ni justificatif à nous fournir** et vous êtes **remboursé en 72 heures** seulement ! On ne peut pas faire plus simple en terme de procédure.

Les 3 assurance proposées ci-dessous peuvent être souscrites si les billets d'avion, sont réservés avec Ecotourisme pour tous, par le biais de son partenaire aérien.

Le montant de ces assurances est en lien avec le montant total du vol. Nous vous donnerons ces informations lors du devis, si vous nous demandez d'y inclure une assurance annulation.

Une assurance annulation sans motif et sans justificatif

Contrat n° AX2016061 - [Voir les conditions](#)

Cette assurance comprend :

- Annulation **sans motif ni justificatif jusqu'à la veille du départ**, et remboursement **sous 72 h ouvrables**.

Info : Au moment de l'annulation, vous avez le choix entre 2 options :

- Vous optez pour l'option sans motif et sans justificatif : Votre dossier est immédiatement accepté et sera remboursé dans les 72 h ouvrables (après déduction d'une franchise de 30%).
- Vous optez pour communiquer le motif de l'annulation et vous fournissez les justificatifs demandés : Votre dossier sera accepté, et vous sera remboursé avec une franchise de 20% pour toute cause justifiée, et de 10% pour toute cause justifiée en cas de décès ou maladie.

IMPORTANT : Dans le cas de cette 2ème option, si votre dossier était refusé pour un motif d'annulation non couvert ou des justificatifs non valables, vous pourrez simplement revenir sur votre choix en changeant pour l'option 1 qui garantit l'acceptation immédiate du remboursement.

Une assurance assistance, rapatriement, bagages et retard d'avion

Contrat n°AX2016062 - [Voir les conditions](#)

Cette assurance comprend :

- La prise en charge des frais médicaux à l'étranger jusqu'à 50 000€
- L'hospitalisation et le rapatriement jusqu'à votre domicile
- Vol, détérioration et perte de bagages jusqu'à 1 000€
- Retard d'avion jusqu'à 100€ par vol retardé de plus de 4 heures

Pack multirisques : combinant les 2 précédentes

Contrat n°AX2016060 - [Voir les conditions](#)

Ce pack comprend :

- Annulation sans motif ni justificatif jusqu'à la veille du départ, et remboursement sous 72h ouvrables
- La prise en charge des frais médicaux à l'étranger
- L'hospitalisation et le rapatriement jusqu'à votre lieu de domicile
- Vol, détérioration et perte de bagages
- Retard d'avion